



L'ENTRETIEN

Journal d'information des employé(e)s d'entretien de la STM

14 novembre 2024

Le transport adapté - en voie d'extinction !!

Projet de mutualisation

Le tumulte créé par le gouvernement et l'ARTM, entourant l'avenir des sociétés de transport en commun au Québec, bat son plein. Encore une fois, nous avons eu droit à une rencontre de dernière minute avec la haute direction et les présidents des différents syndicats de la STM. L'urgence était d'annoncer que l'ARTM débutera dès maintenant un projet en deux (2) étapes de mutualisation du transport adapté dans toute la belle province.

La première (1^{re}) étape sera de faire une évaluation des offres de services afin d'en déterminer le meilleur modèle et en faire l'harmonisation entre toutes les sociétés de transport.

La deuxième (2^e) étape sera de rencontrer les milieux participatifs afin d'optimiser les services de transport adapté en lien avec la population vieillissante au Québec. Tout ce brouhaha pour sauver des coûts, disent-ils!

À quoi peut-on s'attendre ?

La haute direction n'est pas claire avec ses orientations pour le transport adapté. Elle nous exprime sa fierté concernant les services qu'elle fournit et s'engage à continuer de travailler pour maintenir la qualité de ses services, tout en souhaitant partager son expertise avec d'autres sociétés de transport. D'un autre côté, elle semble réticente à défendre son point de vue haut et fort dans les médias.

Pour en rajouter un peu, la STM n'investit plus dans l'achat de nouveaux véhicules adaptés depuis plusieurs années et la flotte de bus demande de plus en plus d'amour. De plus, le centre de transport Saint-Michel, où le transport adapté est exploité et entretenu, nous montre également plusieurs signes de dégradation et de désuétude. La gestion semble limiter grandement ses efforts pour le maintenir en ordre.

De notre côté, il est limpide que les orientations de l'ARTM viennent directement en conflit avec notre convention collective. Les tâches exécutées par les travailleuses et les travailleurs du transport adapté sont protégées par notre convention collective. Même si mutualisation n'égal pas nécessairement privatisation, nous connaissons l'amour pour le privé du gouvernement et de la ministre des Transports et de la Mobilité durable en place.

Cela peut s'avérer une façon de contourner nos contrats de travail et d'aller chercher de la main-d'œuvre bon marché. Dans ce cas, nous courons le risque de rencontrer d'importants conflits au cours des négociations.

Est-ce que la STM se cache derrière l'ARTM pour arriver à ses fins?

Bien que la mutualisation de certains services du transport en commun, pour autant qu'ils restent publics bien entendu, puisse s'avérer une bonne chose pour les usagers, il faudra rester vigilant parce que le privé gagne du terrain.

Une chose est sûre, tous les citoyen(ne)s, travailleuses, travailleurs, utilisatrices et utilisateurs subiraient les conséquences de la privatisation du transport adapté qui n'aurait alors qu'un seul but : la rentabilité aux dépens de la qualité.

Notre solidarité, notre force !

Votre exécutif